

## REFERENCES

Cde client : BON POUR ACCORD DU DEVIS  
 Devis : DRC20-01034 REV1  
 Reçu Rouen, le 23/03/20  
 Demandeur:  
 ClientID: LOVE&GREEN SERVIETTES HYPOALLERGENIQUES  
 Description:  
 Nature: SERVIETTE HYGIENIQUE  
 Commentaire:

LOVE & GREEN  
 147 AVENUE PAUL DOUMER

92500 RUEIL MALMAISON  
 FRANCE

Rouen, le 10 juin 2020

RAPPORT D'ESSAI  
 RNC20-03517.001

Page 1 / 10

## Photo de l'échantillon :



(1) Essai sous traité dans un laboratoire SGS

(2) Essai sous traité dans un laboratoire partenaire.

(1)(2) Rapport d'essai disponible sur demande

Les abréviations ME ou MO citées dans le champ « paramètres » du présent rapport, signifient « Méthode interne » (adaptation du texte de référence si cité après).

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions/Terms-et-Document.aspx](http://www.sgs.com/terms_and_conditions/Terms-et-Document.aspx), et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions/Terms-et-Document.aspx](http://www.sgs.com/terms_and_conditions/Terms-et-Document.aspx).

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi. A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l'(es) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont dit être extrait(s).

## INFORMATIONS CLIENT RELATIVES A L'ECHANTILLON

 Gencod / Code barre : 3700668700744  
 Lot : IT/35/20/077/17 :24

Paramètres	Unités	Résultats
<b>Formaldehyde libre et hydrolisé</b> (NFENISO14184-1)	mg/kg	<11
<b>Test de migration</b> (ISO105-E04 (solution acide))		-
<b>Métaux extractibles</b> (ISO105-E04 adapté ICPMS)		
Arsenic	mg/kg	<0,05
Cadmium	mg/kg	<0,05
Cobalt	mg/kg	<0,5
Chrome	mg/kg	<0,25
Cuivre	mg/kg	<0,25
Mercure	mg/kg	<0,005
Nickel	mg/kg	<0,5
Plomb	mg/kg	<0,05
Antimoine	mg/kg	<0,5
<b>Furan CAS 110-00-9</b> (HSGCMS)	mg/kg	<2,5
<b>PCDD/PCDF (Dioxines &amp; Furanes) + PCB Coplanaires (1)</b> (GCMSHR)		
2.3.7.8-TetraCDD	ng/kg	<0,023
1.2.3.7.8-PentaCDD	ng/kg	<0,035
1.2.3.4.7.8-HexaCDD	ng/kg	<0,023
1.2.3.6.7.8-HexaCDD	ng/kg	<0,018
1.2.3.7.8.9-HexaCDD	ng/kg	<0,021
1.2.3.4.6.7.8-HeptaCDD	ng/kg	<0,15
OCDD	ng/kg	<0,6
2.3.7.8-TetraCDF	ng/kg	<0,022
1.2.3.7.8-PentaCDF	ng/kg	<0,025
2.3.4.7.8-PentaCDF	ng/kg	<0,025
1.2.3.4.7.8-HexaCDF	ng/kg	<0,018
1.2.3.6.7.8-HexaCDF	ng/kg	<0,016
1.2.3.7.8.9-HexaCDF	ng/kg	<0,014
2.3.4.6.7.8-HexaCDF	ng/kg	<0,017
1.2.3.4.6.7.8-HeptaCDF	ng/kg	<0,15
1.2.3.4.7.8.9-HeptaCDF	ng/kg	<0,15
OCDF	ng/kg	<0,60
PCB 77	ng/kg	<2,4

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi. A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent à(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

Paramètres	Unités	Résultats
<b>PCDD/PCDF (Dioxines &amp; Furanes) + PCB Coplanaires (1)</b>		
(GCM SHR)		
PCB 81	ng/kg	<1,2
PCB 105	ng/kg	<12
PCB 114	ng/kg	<2,4
PCB 118	ng/kg	<24
PCB 123	ng/kg	<2,4
PCB 126	ng/kg	<0,6
PCB 156	ng/kg	<12
PCB 157	ng/kg	<2,4
PCB 167	ng/kg	<12
PCB 169	ng/kg	<0,6
PCB 189	ng/kg	<2,4
<b>Pesticides POP et Oeko-TEX Standard 100 en GC-MS-MS</b>		
(NFEN15662 Quechers GCMSMS)		
Aldrine (CAS 309-00-2)	mg/kg	<0,050
Azinophosethyl (CAS 2642-71-9)	mg/kg	<0,050
Azinophosméthyl (CAS 86-50-0)	mg/kg	<0,050
Bromophosethyl (CAS 4824-78-6)	mg/kg	<0,050
Captafol (CAS 2425-06-1)	mg/kg	<1
Carbaryl (CAS 63-25-2)	mg/kg	<0,05
CHB_26	mg/kg	<0,015
CHB_50	mg/kg	<0,015
CHB_62	mg/kg	<0,015
Chlorbenzilate (CAS 510-15-6)	mg/kg	<0,050
Chlordane - Cis & Trans (CAS 57-74-9)	mg/kg	<0,050
Chlordiméform (CAS 6164-98-3)	mg/kg	<0,05
Chlorfenvinphos (CAS 470-90-6)	mg/kg	<0,050
Coumaphos (CAS 56-72-4)	mg/kg	<0,050
Cyfluthrine (CAS 68359-37-5)	mg/kg	<0,050
Cyhalothrine (CAS 91465-08-6)	mg/kg	<0,050
Cypermethrine (CAS 52315-07-8)	mg/kg	<0,050
DDD (CAS 53-19-0, 72-54-8)	mg/kg	<0,050
DDE (CAS 3424-82-6, 72-55-9)	mg/kg	<0,050
DDT (CAS 50-29-3, 789-02-6)	mg/kg	<0,05
DEF (CAS 78-48-8)	mg/kg	<0,05
Deltamethrine (CAS 52918-63-5)	mg/kg	<0,050
Diazinon (CAS 333-41-5)	mg/kg	<0,050
Dicrotophos (CAS 141-66-2)	mg/kg	<0,05
Dieldrine (CAS 60-57-1)	mg/kg	<0,050
Diméthoate (CAS 60-51-5)	mg/kg	<0,050
Endosulfan alpha (CAS 959-98-8)	mg/kg	<0,050

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>. Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi. A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client. ATTENTION : l'(es) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

Paramètres	Unités	Résultats
<b>Pesticides POP et Oeko-TEX Standard 100 en GC-MS-MS</b>		
(NFEN15662 Quechers GCMSMS)		
Endosulfan beta (CAS 33213-65-9)	mg/kg	<0,050
Endrine (CAS 72-20-8)	mg/kg	<0,050
Esfenvalérate/Fenvalérate (CAS 66230-04-4/51630-58-1)	mg/kg	<0,050
Fenvalérate (CAS 51630-58-1)	mg/kg	<0,050
Heptachlor (CAS 76-44-8)	mg/kg	<0,050
Heptachloro-exo-epoxide (CAS 1024-57-3)	mg/kg	<0,050
Hexachlorcyclohexane alpha (CAS 319-84-6)	mg/kg	<0,050
Hexachlorcyclohexane beta (CAS 319-88-7)	mg/kg	<0,050
Hexachlorcyclohexane delta (CAS 319-86-8)	mg/kg	<0,050
Hexachlorobenzene (CAS 118-74-1)	mg/kg	<0,050
Isodrine (CAS 465-73-6)	mg/kg	<0,050
Lindane (CAS 58-89-9)	mg/kg	<0,050
Malathion (CAS 121-75-5)	mg/kg	<0,050
Metamidophos (CAS 10265-92-6)	mg/kg	<0,050
Methoxychlor (CAS 72-43-5)	mg/kg	<0,050
Mirex (CAS 2385-85-5)	mg/kg	<0,050
Monocrotophos (CAS 6923-22-4)	mg/kg	<0,050
Parathion (CAS 56-38-2)	mg/kg	<0,050
Parathion méthyl (CAS 298-00-0)	mg/kg	<0,050
Perthane (CAS 72-56-0)	mg/kg	<0,05
Phosdrin/Mevinphos (CAS 7786-34-7)	mg/kg	<0,050
Profenophos (CAS 41198-08-7)	mg/kg	<0,050
Propethamphos (CAS 31218-83-4)	mg/kg	<0,050
Quinalphos (CAS 8001-50-1)	mg/kg	<0,050
Strobane (CAS 8001-50-1)	mg/kg	NA
Telodrine (CAS 297-78-9)	mg/kg	<0,05
Toxaphen/Strobane - Sum of congeners CHB 26, 50 et 62	mg/kg	<0,045
Trifluralin (CAS 1582-09-8)	mg/kg	<0,050
<b>Liste pesticides Oeko-TEX Standard 100 en LC-MS-MS</b>		
(NFEN15662 LCMSMS)		
Acetamipride (CAS 135410-20-7; 160430-64-8)	µg/kg	<50
Aldicarbe (CAS 116-06-3)	µg/kg	<50
Carbendazime (CAS 10605-21-7)	µg/kg	<50
Clothianidine (CAS 210880-92-5)	µg/kg	<50
Ethiofencarbe (CAS 29973-13-5)	µg/kg	<50
Imidachlopride (CAS 105827-78-9; 138261-41-3)	µg/kg	<50
Mécarbame (CAS 2595-54-2)	µg/kg	<50
Méthiocarbe (CAS 2032-65-7)	µg/kg	<50
Phosphamidone (CAS 13171-21-6)	µg/kg	<50
Pirimicarbe (CAS 23103-98-2)	µg/kg	<50

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/terms-and-conditions/terms-and-conditions.htm>.  
 Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.  
 Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.  
 A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.  
 ATTENTION : l'(es) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été être extrait(s).

Paramètres	Unités	Résultats
<b>Liste pesticides Oeko-TEX Standard 100 en LC-MS-MS</b>		
(NFEN15662 LCMSMS)		
Propamocarbe (CAS 24579-73-5)	µg/kg	<50
Thiachlopride (CAS 111988-49-9)	µg/kg	<50
Thiamethoxam (CAS 153719-23-4)	µg/kg	<50
<b>Liste pesticides Oeko-TEX Standard 100 en LC-MS-MS</b>		
(NFEN15662 LCMSMS)		
2,4,5-T (CAS 93-76-5)	µg/kg	<50
2,4-D (CAS 94-75-7)	µg/kg	<50
Chlordécone (CAS 143-50-0)	µg/kg	<50
Dichlorprop (CAS 120-36-2)	µg/kg	<50
Dinoseb (CAS 88-85-7)	µg/kg	<50
MCPA (CAS 94-74-6)	µg/kg	<50
MCPB (CAS 94-81-5)	µg/kg	<50
Mecoprop MCPP (CAS 93-65-2)	µg/kg	<50
<b>EOX / AOX (1)</b>		
(Méthode sous-traitant)		
AOX	mg/kg	<0,5
EOX	mg/kg	<5 Cl, <5 Br, <5 I
<b>Pesticides (1)</b>		
(DFG 405 adaptée GC)		
AMPA	mg/kg	<0,050
Glyphosate	mg/kg	<0,010
<b>Allergènes</b>		
(MO288 GCMS)		
Alpha isométhylionone (CAS 127-51-5)	µg/g	< 5
Alcool amylocinnamique (CAS 101-85-9)	µg/g	< 5
Amylocinnamaldéhyde (CAS 122-40-7)	µg/g	< 5
Alcool anisique (CAS 105-13-5)	µg/g	< 5
Alcool benzylique (CAS 100-51-6)	µg/g	< 5
Benzoate de benzyle (CAS 120-51-4)	µg/g	< 5
Cinnamate de benzyle (CAS 103-41-3)	µg/g	< 5
Salicylate de benzyle (CAS 118-58-1)	µg/g	< 5
Butylphenyl methylpropional (CAS 80-54-6)	µg/g	< 5
Alcool cinnamique (CAS 104-54-1)	µg/g	< 5
Aldéhyde cinnamique (CAS 104-55-2)	µg/g	< 5
Citral (CAS 5392-40-5)	µg/g	<10
Citronellol (CAS 106-22-9)	µg/g	< 5
Coumarine (CAS 91-64-5)	µg/g	< 5
Estragol (CAS 140-67-0)	µg/g	< 5
Eugénoïl (CAS 97-53-0)	µg/g	< 5
Farnésol (CAS 4602-84-0)	µg/g	< 10
Géranioïl (CAS 106-24-1)	µg/g	< 5

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.  
 Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.  
 Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.  
 A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.  
 ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été tiré(s).

Paramètres	Unités	Résultats
<b>Allergènes</b>		
(MO288 GCMS)		
Hexylcinnamaldéhyde (CAS 101-86-0)	µg/g	< 5
Hydroxycitronellal (CAS 107-75-5)	µg/g	< 5
Hydroxyisohexyl 3-cyclohexene carboxaldéhyde (CAS 31906-04-4)	µg/g	< 5
Isoeugénol (CAS 97-54-1)	µg/g	< 5
Limonène (CAS 5989-27-5)	µg/g	< 5
Linalool (CAS 78-70-6)	µg/g	< 5
Méthyl-2-nonynoate (CAS 111-80-8)	µg/g	< 5
Méthyl 2-octynoate (CAS 111-12-6)	µg/g	< 5
Méthyleugenol (CAS 93-15-2)	µg/g	< 5
Phénylacétaldéhyde (CAS 122-78-1)	µg/g	< 5
<b>Allergènes</b>		
(GCMS)		
Extrait Evernia Furfuracea (CAS 90028-67-4)	µg/g	< 10
Extrait Evernia Prunastri (CAS 90028-68-5)	µg/g	< 10
<b>Composés organiques volatils</b>		
(HSGCMS)		
Dichloromethane	mg/kg	<10
Trans 1,2-dichloroethene	mg/kg	<5
1,1-dichloroethane	mg/kg	<5
Bromochloromethane	mg/kg	<5
Chloroforme	mg/kg	<0,5
2,2-dichloropropane	mg/kg	<0,5
1,2-dichloroethane	mg/kg	<5
1,1,1-trichloroethane	mg/kg	<0,5
1,1-dichloropropene	mg/kg	<0,5
Benzene	mg/kg	<0,5
Tetrachloromethane (CCL4)	mg/kg	<0,5
1,2-dichloropropane	mg/kg	<2
Bromodichloromethane	mg/kg	<0,5
Trichloroethylene	mg/kg	<0,2
1,1,2-trichloroethane	mg/kg	<0,2
Toluene	mg/kg	<0,5
1,3-dichloropropane	mg/kg	<2
Dibromochloromethane	mg/kg	<0,5
1,2-dibromoethane	mg/kg	<2
Tetrachloroethylene	mg/kg	<0,5
1,1,1,2-tetrachloroethane	mg/kg	<0,5
Chlorobenzene	mg/kg	<0,5
Ethylbenzene	mg/kg	<0,6
m,p xylenes	mg/kg	<1

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Documents.aspx>.  
 Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.  
 Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.  
 A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.  
 ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est(sont) été extrait(s).

Paramètres	Unités	Résultats
<b>Composés organiques volatils</b>		
(HSGCMS)		
Bromoforme	mg/kg	<0,25
Styrène	mg/kg	<0,5
o-xylène	mg/kg	<1
1,1,2,2-tetrachloroethane	mg/kg	<0,5
1,2,3-trichloropropane	mg/kg	<0,5
Isopropylbenzene	mg/kg	<0,5
Bromobenzene	mg/kg	<0,5
2-chlorotoluène	mg/kg	<0,5
n-butylbenzene	mg/kg	<0,5
n-propylbenzene	mg/kg	<0,5
4-chlorotoluène	mg/kg	<0,5
1,3,5-trimethylbenzene	mg/kg	<0,5
Tert butyl benzene	mg/kg	<0,5
1,2,4-trimethylbenzene	mg/kg	<0,5
1,3-dichlorobenzene	mg/kg	<0,5
1,4-dichlorobenzene	mg/kg	<0,5
Sec butyl benzene	mg/kg	<0,5
P-isopropyltoluène	mg/kg	<0,5
1,2-dichlorobenzene	mg/kg	<0,5
Hexachlorobutadiène	mg/kg	<0,5
Dibromomethane	mg/kg	<0,5
<b>Alkylphénols et éthoxylates AP/APEO</b>		
(ISO18254-1 adaptée)		
Ethoxylates de 4-Nonylphénol, linéaire et ramifié	mg/kg	< 10
4-Nonylphénol, linéaire et ramifié	mg/kg	< 10
4-tert-octylphénol (CAS 140-66-9)	mg/kg	< 10
Ethoxylates de 4-tert-octylphénol	mg/kg	< 10
<b>Bisphénols</b>		
(LCMSMS)		
Bisphenol A	µg/kg	< 100
Bisphenol F	µg/kg	< 1000
<b>Phtalates</b>		
(GCMS)		
1,2-benzenedicarboxylic acid, di-C6-10-alkyl esters (CAS 68515-51-5)	mg/kg	<50
1,2-benzenedicarboxylic acid, mixed decyl and hexyl and octyl diesters (CAS 68648-93-1)	mg/kg	<50
Diéthylphtalate (CAS 84-66-2)	mg/kg	<10
Di-iso-octylphtalate (CAS 27554-26-3)	mg/kg	<50
Di-n-nonylphtalate (CAS 84-76-4)	mg/kg	<10
Di-n-propylphtalate (CAS 131-16-8)	mg/kg	<10
Benzylbutylphtalate BBP (CAS : 85-68-7)	mg/kg	<10

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client).

ATTENTION : l'(es) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est/sont été extrait(s).

Paramètres	Unités	Résultats
<b>Phtalates</b>		
(GCMS)		
Bis(2-ethylhexyl)phtalate ou DOP ou DEHP (CAS : 117-81-7)	mg/kg	<10
Dibutylphtalate DBP (CAS : 84-74-2)	mg/kg	<10
Diisodécylphtalate DIDP (CAS : 26761-40-0)	mg/kg	<50
Phtalates, Di-C6-C8alkyl ester, riche en C7 DIHP (CAS : 71888-89-6)	mg/kg	<50
Phtalates, Di-C9-C11alkyl ester, riche en C10 DIDP (CAS : 68515-49-1)	mg/kg	<50
Diisononylphtalate DINP (CAS : 28553-12-0)	mg/kg	<50
Phtalates, Di-C7-C11alkyl ester DHNUP (CAS : 68515-42-4)	mg/kg	<50
Phtalates, Di-C8-C10alkyl ester, riche en C9 DINP (CAS : 68515-48-0)	mg/kg	<50
Di-n-octylphtalate D-n-OP (CAS : 117-84-0)	mg/kg	<10
Diméthylglycol phtalate ou bis(2-méthoxyéthyl) phtalate DMEP (CAS : 117-82-8)	mg/kg	<10
Diisobutylphtalate DIBP (CAS : 84-69-5)	mg/kg	<10
Dipentylphtalate DPP (CAS : 131-18-0)	mg/kg	<10
Dihexylphtalate DHP (CAS : 84-75-3)	mg/kg	<10
Diisohexylphtalate DIHxP (CAS : 71850-09-4)	mg/kg	<10
1,2-Benzenedicarboxylic acid, dihexylester, branched and linear DHP (CAS : 68515-50-4)	mg/kg	<50
Mélange de Di n-pentyl et Diisopentylphtalate DPP (CAS : 84777-06-0)	mg/kg	<50
Dicyclohexyl phtalate DCyHP (CAS : 84-61-7)	mg/kg	<10
Diisopentylphtalate DIPP (CAS : 605-50-5)	mg/kg	<10
n-pentyl-isopentylphtalate nPIPP (CAS : 776297-69-9)	mg/kg	<10
<b>Composés organostanniques - Entrée 20 de l'Annexe XVII du Règlement REACH (CE) No 1907/2006</b>		
(ISO17353 adaptée ME354)		
Triocylétain (TOT)	mg/kg	<0,1
Tributylétain (TBT)	mg/kg	<0,1
Tripropylétain (TPT)	mg/kg	<0,1
Triphénylétain (TPHT)	mg/kg	<0,1
Tricyclohexylétain (TCyT)	mg/kg	<0,1
Somme des composés organostanniques trisubstitués	mg/kg	<0,1
Dioctylétain (DOT)	mg/kg	<0,1
Dibutylétain (DBT)	mg/kg	<0,1
<b>HAP</b>		
(ME401 GCMS)		
Naphtalene	mg/kg	<0,1
Phenanthrene	mg/kg	<0,1
Anthracene	mg/kg	<0,1
Fluoranthene	mg/kg	<0,1
Pyrene	mg/kg	<0,1
Benzo(a)anthracene	mg/kg	<0,1
Chrysene	mg/kg	<0,1

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.  
 Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.  
 Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.  
 A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.  
 ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent à(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est(sont) dit être extrait(s).

Paramètres	Unités	Résultats
<b>HAP</b>		
(ME401 GCMS)		
Benzo(a)pyrene	mg/kg	<0,1
Benzo(e)pyrene	mg/kg	<0,1
Indeno1,2,3(c,d)pyrene	mg/kg	<0,1
Dibenzo(a,h)anthracene	mg/kg	<0,1
Benzo(g,h,i)perylene	mg/kg	<0,1
Somme 3 benzofluoranthènes (benzo(b)fluoranthene, benzo(j)fluoranthene, benzo(k)fluoranthene)	mg/kg	<0,1
Somme 4 HAP (phenanthrene, pyrene, anthracene, fluoranthene)	mg/kg	<0,2
Somme des 15 HAP	mg/kg	<0,2

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Documents.aspx>.  
 Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAG) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.  
 Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.  
 A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.  
 ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

Remarques : Les analyses ont été réalisées sur un mélange des sous-parties de l'échantillon.  
L'analyse du pesticide strobilan n'a pas été possible sur ce produit.

Il n'a pas été détecté d'allergènes au-delà de nos limites de quantification.

Il n'a pas été détecté de formaldéhyde au-delà de notre limite de quantification, conformément au seuil du référentiel OEKO TEX pour un produit de catégorie I.

Il n'a pas été détecté d'HPA au-delà de nos limites de quantification ni au-delà de la limite de 0.5 mg/kg de l'entrée 50 de l'annexe XVII du règlement REACH 1907/2006 ni au-delà des limites de l'AfPS.

Il n'a pas été détecté de composés organostanniques au-delà de nos limites de quantification ni au-delà de la limite de 0.1% (m/m) de l'entrée 20 de l'annexe XVII du règlement REACH 1907/2006.

Il n'a pas été détecté de furane au-delà de notre limite de quantification.

Il n'a pas été détecté de composés organo-volatils au-delà des limites de quantification.

Il n'a pas été détecté d'alkylphénols au-delà de nos limites de quantification, conformément aux seuils du référentiel OEKO TEX pour un produit de catégorie I.

Il n'a pas été détecté de métaux lourds au-delà des limites de quantification, conformément aux seuils du référentiel OEKO TEX pour un produit de catégorie I.

Il n'a pas été détecté de bisphénol A ni de bisphénol F au-delà de nos limites de quantification.

Il n'a pas été détecté de pesticides au-delà de nos limites de quantification. La somme des positifs est inférieure au seuil du référentiel OEKO TEX pour un produit de catégorie I.

Il n'a pas été détecté de glyphosate, ni d'AMPA au-delà des limites de quantification.

Il n'a pas été détecté de phtalates au-delà de nos limites de quantification, conformément au seuil du référentiel OEKO TEX pour un produit de catégorie I.

Il n'a pas été détecté d'AOX ni d'EOX au-delà des limites de quantification.

Il n'a pas été détecté de dioxines au-delà des limites de quantification.

Résultats validés électroniquement par

**Maimiti BONNEL**

Responsable Prestation Client

Tel : 0676303692

Cette validation est une signature électronique, elle est réalisée conformément aux exigences du référentiel ISO 17025



Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgsgroup.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgsgroup.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgsgroup.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.  
Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.  
Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.  
A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.  
ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est(sont) dit être extrait(s).